PHONE WEB

88 rue de Courcelles 75008 PARIS

Siret 40391613300040

ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Comptes Annuels

Tableaux de gestion

Détail des comptes

Dossier Fiscal

Cabinet Frank DROZE , Expert Comptable

87bis avenue de Wagram 75017 Paris

Siret 393 912 407 00011

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris

Téléphone : +33 (0)1 46 22 04 45 - Télécopie : 01 42 67 23 44 - Email : contact@droze.fr

PHONE WEB

88 rue de Courcelles 75008 PARIS

Siret 40391613300040

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Cabinet Frank DROZE , Expert Comptable

87bis avenue de Wagram 75017 Paris

Siret 393 912 407 00011

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris

Téléphone : +33 (0)1 46 22 04 45 - Télécopie : 01 42 67 23 44 - Email : contact@droze.fr

PHONE WEB

Attestation de l'Expert Comptable

1. DESTINATAIRES

Les destinataires du présent rapport sont les dirigeants de l'entreprise : PHONE WEB.

ayant son siège social : 88 rue de Courcelles 75008 PARIS

Siret : 40391613300040

2. MISSION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par l'entreprise PHONE WEB, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes. Cette mission ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019

et présentent les caractéristiques suivantes :

Total du bilan :	1 565 382,16	EUR
Chiffre d'affaires :	1 991 660,63	EUR
Résultat de l'exercice :	141 500,23	EUR

3. CONCLUSION

Ces comptes étant soumis au contrôle légal du Commissaire aux Comptes de l'entreprise, il a été convenu qu'ils ne donneraient pas lieu à émission d'une attestation dans les termes prévus par nos normes professionnelles. Le lecteur pourra se référer, pour obtenir une opinion sur ces comptes, au rapport émis par le Commissaire aux Comptes

Fait à Paris le 22 juin 2020

Frank DROZE, Expert Comptable

Cabinet Frank DROZE, Expert Comptable

87bis avenue de Wagram 75017 Paris

Siret 393 912 407 00011

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris

Téléphone : 0146220445 - Télécopie : 0142672344 - Email : fdroze@droze.fr

PHONE WEB

88 rue de Courcelles 75008 PARIS (Siret 40391613300040)

BILAN : ACTIF au 31 déc 2019

	(EUR)	Valeurs Brutes	Amort. et Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes au 31 déc 18
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (0)					
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	6 394	6 196	198	198
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel & outillage				
	Autres immobilisations corporelles	156 863	148 987	7 876	10 462
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)	Participations mises en équiv.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	48 960		48 960	48 960
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	47 864		47 864	44 989
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)		**260 081**	**155 182**	**104 898**	**104 609**
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	Encours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commande					4 682
Créances (3)	Clients et comptes rattachés	330 605	3 688	326 916	310 944
	Autres créances	16 413		16 413	63 462
	Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers	Valeurs mobilières de placement	700 184		700 184	500 000
	Disponibilités	364 999		364 999	399 016
	Charges constatées d'avance	51 972		51 972	54 223
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)		**1 464 172**	**3 688**	**1 460 484**	**1 332 328**
Comptes de régul.	Frais d'émission d'Emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (0 à V)		**1 724 253**	**158 870**	**1 565 382**	**1 436 937**

Renvois
(1) dont droit au bail
(2) part à moins d'un an
(3) part à plus d'un an

Clause de réserve de propriété
Immobilisations
Stocks
Créances

PHONE WEB

88 rue de Courcelles 75008 PARIS (Siret 40391613300040)

BILAN : PASSIF au 31 déc 2019

(EUR)		31 déc 2019	31 déc 2018
Capital social ou individuel (1) dont versé :	337 500	337 500	337 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, …			
Ecart de réévaluation (2) dont écart d'équivalence :			
Réserve légale (3)		33 750	33 750
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (3) dont (*) :			
Autres réserves			
Report à nouveau		493 769	397 135
Résultat de l'exercice		**141 500**	**150 674**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	**TOTAL (I)**	**1 006 519**	**919 059**
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES	**TOTAL (II)**		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		86 553	86 553
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**TOTAL (III)**	**86 553**	**86 553**
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)		1 265	669
Emprunts et dettes financières divers dont (**) :		53 876	61 257
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		39 764	45 937
Dettes fiscales et sociales		371 661	313 374
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		5 745	10 089
Produits constatés d'avance			
DETTES (5) et COMPTE DE RÉGULARISATION	**TOTAL (IV)**	**472 311**	**431 326**
Ecart de conversion passif	**TOTAL (V)**		
TOTAL PASSIF (I à V)		**1 565 382**	**1 436 937**

Renvois

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	Réserve spéciale de réévaluation		
(2)	Ecart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
(5)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	472 311	431 326
(6)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	1 265	669

* Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants

** Emprunts participatifs

PHONE WEB

88 rue de Courcelles 75008 PARIS (Siret 40391613300040)

COMPTE DE RESULTAT

	RUBRIQUES	31 déc 2019 (12 mois)	31 déc 2018 (12 mois)	Variation	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue de biens				
	Production vendue de services	1 991 661	1 955 150	*36 511*	*2%*
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 991 661	1 955 150	*36 511*	*2%*
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subvention d'exploitation		2 071	*-2 071*	*-100%*
	Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	10 199	10 219	*-21*	*0%*
	Autres produits		702	*-702*	*-100%*
	PRODUITS D'EXPLOITATION	2 001 859	1 968 142	*33 718*	*2%*
Charges d'exploitation	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achat de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes	353 965	358 760	*-4 795*	*-1%*
	Impôts, taxes et versements assimilés	24 721	36 308	*-11 587*	*-32%*
	Salaires et traitements	1 017 487	1 019 595	*-2 108*	*0%*
	Charges sociales	375 836	374 201	*1 636*	*0%*
	Dotation aux amortissements sur immobilisations	2 546	2 611	*-65*	*-2%*
	Dotations aux provisions sur immobilisations				
	Dotations aux provisions sur actif circulant		3 688	*-3 688*	*-100%*
	Dotations aux provisions pour risque et charges		26 553	*-26 553*	*-100%*
	Autres charges	540	5 693	*-5 154*	*-91%*
	CHARGES D'EXPLOITATION	1 775 095	1 827 409	*-52 314*	*-3%*
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**226 764**	**140 732**	*86 031*	*61%*
	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits Financiers	Produits financiers de participations				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés	352	10 463	*-10 111*	*-97%*
	Reprises sur provisions et transfert de charges				
	Différences positives de changes				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	PRODUITS FINANCIERS	352	10 463	*-10 111*	*-97%*
Charges Financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilés				
	Différences négatives de changes				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	CHARGES FINANCIÈRES				
2 - RÉSULTAT FINANCIER		**352**	**10 463**	*-10 111*	*-97%*
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		**227 116**	**151 195**	*75 921*	*50%*
Produits Except.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges Except.	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		358	*-358*	*-100%*
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	39	164	*-124*	*-76%*
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	39	522	*-482*	*-92%*
4- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		**-39**	**-522**	*482*	*92%*
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	30 250		*30 250*	
	Impôts sur les bénéfices	55 326		*55 326*	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE		**141 500**	**150 674**	*-9 173*	*-6%*

Résultat avec les centimes *141 500,23* *150 673,59*

PHONE WEB

88 rue de Courcelles 75008 PARIS (Siret 40391613300040)

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

ANNEXE SIMPLIFIÉE

Page	SOMMAIRE
NA	• Faits significatifs • Évènements post-clôture • Circonstances qui empêchent de comparer un exercice à l'autre
	RÈGLES ET MÉTHODES
NA	• Règles et méthodes comptables • Changement ou modification concernant la présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues
NA	• Dérogation aux principes comptables et information lorsque l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle
	NOTES SUR LE BILAN
NA	• Composition et évolution des immobilisations • Réévaluations • Etat des amortissements • Composition et évolution des provisions • Echéance des créances et dettes
NA	• Frais de recherche et développement immobilises
NA	• Fonds commercial
NS	• Éléments fongibles de l'actif circulant • Capital social. Parts de fondateur • Charges a payer et produits a recevoir • Produits et charges imputables à un autre exercice (constatés d'avance)
NA	• Amortissement des primes de remboursement d'emprunts
NA	• Nature, montant et traitement des écarts de conversion
NS	• Créances et dettes représentées par des effets de commerce
	NOTES SUR LE RESULTAT
NA	• Composition des charges et produits exceptionnels • Transferts de charges • Motif de la reprise exceptionnelle d'amortissements
	AUTRES INFORMATIONS
NA	• Engagements en matière de pension et de retraite • Engagements financiers
NA	• Dettes garanties par des suretés réelles
NA	• Crédit-bail
NA	• Liste des filiales et participations
NA	• Éléments concernant les entreprises liées et les participations (créances et dettes)
NA	• Consolidation
NC	• Avances et crédits alloués aux dirigeants

Le sommaire faisant partie intégrante de l'annexe, les indications **N.A.** pour non applicable à l'entreprise, **N.S**. pour non significative ou **N.C**. pour non communiqué (car conduisant à donner indirectement des informations individuelles) remplacent les états néants et sont des informations en elles mêmes.

FAITS SIGNIFICATIFS

Néant

CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT LA COMPARABILITE D'UN EXERCICE A L'AUTRE

Néant

EVENEMENTS POST CLOTURE

L'activité de début 2020 est impactée pour l'ensemble de nos activités par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et plus spécifiquement depuis le début de la phase de confinement ; cet impact est impossible à circonscrire en l'absence de visibilité à moyen/long terme, toutefois nous estimons que la continuité d'exploitation n'est à ce stade pas remise en question

CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 337 500 Euros.

Il est composé de 1 125 000 actions de 0,3 euros.entièremement libérées et de même catégorie.

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

FONDS DE COMMERCE

Néant

CONSOLIDATION

Néant

RÈGLES ET MÉTHODES

RÈGLES GÉNÉRALES

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2019 ont été établis en conformité avec le P.C.G. 2016 issu du règlement ANC 2016-07 homologué par arrêté du 26 décembre 2016, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de (1) Permanence des méthodes (2) non-compensation (3) Prudence, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

CHANGEMENT DE METHODE

Néant

DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Néant

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels	1 à 3 ans
Agencement, aménagement, installation technique	en moyenne 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	en moyenne 5 à 10 ans
Matériel informatique	en moyenne 3 à 5 ans

RÈGLES ET MÉTHODES (SUITE)

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Néant

STOCKS

Néant

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale . Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

EUR	31 déc 2018	Augmentations		Diminutions		31 déc 2019
	Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acquisitions, apports, vir.	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service	Valeur brute à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 394					6 394
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**6 394**					**6 394**
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agenc. Aménag. des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriel						
Installations générales, agenc., aménagements divers	89 459					89 459
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 204				3 800	67 404
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**160 663**				**3 800**	**156 863**
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	48 960					48 960
Prêts et autres immobilisations financières	44 989		2 875			47 864
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**93 949**		**2 875**			**96 824**
TOTAL GÉNÉRAL	**261 005**		**2 875**		**3 800**	**260 081**

ETAT DES AMORTISSEMENTS

EUR	31 déc 2018 Début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	31 déc 2019 Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 196			6 196
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**6 196**			**6 196**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agenc- et aménag- des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements divers	79 536	2 265		81 801
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 664	281	3 760	67 186
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**150 201**	**2 546**	**3 760**	**148 987**
TOTAL GÉNÉRAL	**156 396**	**2 546**	**3 760**	**155 182**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR **AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

	Dotations			Reprises			Mvt net en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.	
Frais d'étab. et de dév.							
Autres postes d'immob.incor.							
IMMOBILISATIONS INCORP.							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. Gén. Agenc. des const.							
Inst. Techn. Mat.et outil. Ind.							
Inst. gén. agenc. aménag. div.							
Matériel de transport							
Mat.bur. Informat. mobilier							
Emballages récup.							
IMMOBILISATIONS CORP.							
TOTAL GÉNÉRAL							

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augment. de l'exercice	Dotations de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice 31 déc 2018	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice 31 déc 2019
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	86 553			86 553
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**86 553**			**86 553**
Prov- pour dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Prov- pour dépréciation sur immobilisations corporelles				
Prov- pour dépréciation sur titres mis en équivalence				
Prov- pour dépréciation sur titres de placement				
Prov- pour dépréciation sur immobilisations financières				
Prov- pour dépréciation sur stocks et en cours				
Prov- pour dépréciation sur comptes clients	3 688			3 688
Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS	**3 688**			**3 688**
TOTAL GÉNÉRAL	**90 241**			**90 241**

Dont dotations et reprises	d'exploitation		
	financières		
	exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice	

PHONE WEB

88 rue de Courcelles 75008 PARIS (Siret 40391613300040)

CRÉANCES ET DETTES AU 31 déc 2019

ETAT DES CRÉANCES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	47 864		47 864
Clients douteux ou litigieux	4 381	4 381	
Autres créances clients	326 223	326 223	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	300	300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	7 538	7 538	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Créances diverses envers l'Etat et les collectivités publiques			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	8 575	8 575	
Charges constatées d'avance	51 972	51 972	
TOTAL DES CRÉANCES	446 853	398 989	47 864

Renvois

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 265	1 265		
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	39 764	39 764		
Personnel et comptes rattachés	114 377	114 377		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 014	99 014		
Impôts sur les bénéfices	55 326	55 326		
Taxe sur la valeur ajoutée	91 973	91 973		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	10 972	10 972		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	53 876	53 876		
Autres dettes	5 745	5 745		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	472 311	472 311		

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés 53 876

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	Montants
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT	184
DISPONIBILITES	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	**184**

Charges à payer inclus dans les postes suivants du Bilan	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 264
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 334
Dettes fiscales et sociales	149 786
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 378
TOTAL CHARGES À PAYER	**179 762**

	Montants
Charges d'exploitation	51 972
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	**51 972**

	Montants
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CREANCES ET DETTES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Non significatif

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	Charge	Produit
Produit cession / VNC Immobilisations sorties	39	
Pénalités et amendes		
	39	

TRANSFERT DE CHARGES

	Charge	Produit
Avantage en nature		
Fongecif Formations		10 198
Divers Indemn.		
Transfertes de Charges d'exploitation		10 198

ECARTS DE CONVERSION

Non significatif

CREANCES ET DETTES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Non significatif

ENGAGEMENTS ET SURETES

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES RELLES

Nature de la dette	Montant au bilan	Montant garanti	Sûreté consentie
Emprunt			
Créances			
Dettes Financières			
Dettes Fournisseurs			
Dettes sur immobilisation			

ENGAGEMENTS FINANCIERS

	Montant	Au profit de	
ENGAGEMENTS DONNES			
Avals			
Cautions			
Effets Escomptes			
Autres			
ENGAGEMENTS RECUS			
Avals, cautions			
Autres			

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSION ET RETRAITE

Au 31/12/2019 l'engagement actualisé de versement d'indemnité de départ à la retraite s'élève à _____ euros

Cet engagement calculé sur la base des salaires de 2019 et d'une hypothèse de départ volontaire des salariés, ne fait pas l'objet d'une comptabilisation au passif de la société.

PHONE WEB

88 rue de Courcelles 75008 PARIS

Siret 40391613300040

Tableaux de Gestion

Exercice clos le 31 décembre 2019

Soldes Intermédiaires de Gestion

Cabinet Frank DROZE , Expert Comptable

87bis avenue de Wagram 75017 Paris

Siret 393 912 407 00011

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris

Téléphone : +33 (0)1 46 22 04 45 - Télécopie : 01 42 67 23 44 - Email : contact@droze.fr

PHONE WEB

88 rue de Courcelles 75008 PARIS (Siret 40391613300040)

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(EUR)	31 déc 2019 (12 mois)	% CA	31 déc 2018 (12 mois)	% CA	Var. €	Var %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 991 661	100,0	1 955 150	100,0	+36 511	+ 1,9
Ventes de marchandises						
Achats nets de marchandises						
Marge commerciale						
Marge Commerciale en %						
Production vendue	1 991 661	100,0	1 955 150	100,0	+36 511	+ 1,9
Production stockée						
Production immobilisée						
Production totale de l'exercice	1 991 661	100,0	1 955 150	100,0	+36 511	+ 1,9
Matières premières, approv. consommés						
Marge brute de production	1 991 661	100,0	1 955 150	100,0	+36 511	+ 1,9
MARGE BRUTE TOTALE	1 991 661	100,0	1 955 150	100,0	+36 511	+ 1,9
Autres achats et charges externes	353 965	17,8	358 760	18,3	-4 795	- 1,3
VALEUR AJOUTÉE	1 637 696	82,2	1 596 390	81,7	+41 306	+ 2,6
Subventions d'exploitation			2 071	0,1	-2 071	- 100,0
Impôts, taxes et versements assimilés	24 721	1,2	36 308	1,9	-11 587	- 31,9
Salaires et charges sociales	1 393 323	70,0	1 393 796	71,3	- 472	- 0,0
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	219 651	11,0	168 357	8,6	+51 294	+ 30,5
Reprise sur am. & prov., transfert de charges	10 199	0,5	10 219	0,5	- 21	- 0,2
Autres produits			702	0,0	- 702	- 100,0
Dotations aux amortissements	2 546	0,1	2 611	0,1	- 65	- 2,5
Dotations aux provisions			30 241	1,5	-30 241	- 100,0
Autres charges	540	0,0	5 693	0,3	-5 154	- 90,5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	226 764	11,4	140 732	7,2	+86 031	+ 61,1
Quote-part des opérations en commun						
Produits financiers	352	0,0	10 463	0,5	-10 111	- 96,6
Charges financières						
RÉSULTAT COURANT	227 116	11,4	151 195	7,7	+75 921	+ 50,2
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	39	0,0	522	0,0	- 482	- 92,4
Participation des salariés	30 250	1,5			+30 250	
Impôts sur les bénéfices	55 326	2,8			+55 326	
RÉSULTAT NET COMPTABLE	141 500	7,1	150 674	7,7	-9 173	- 6,1

PHONE WEB

88 rue de Courcelles 75008 PARIS

Siret 40391613300040

Détails des comptes

Exercice clos le 31 décembre 2019

Cabinet Frank DROZE , Expert Comptable

87bis avenue de Wagram 75017 Paris

Siret 393 912 407 00011

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris

Téléphone : +33 (0)1 46 22 04 45 - Télécopie : 01 42 67 23 44 - Email : contact@droze.fr

DÉTAIL DES COMPTES : BILAN - ACTIF

PHONE WEB - 75008 PARIS — Fin exercice N : 31/12/2019

SIRET 40391613300040 — Fin exercice N-1 : 31/12/2018

RUBRIQUES FISCALES		Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
AF	**Concessions, brevets et droits similaires**	**6 393,69**	**6 393,69**		
2050000	Concess. & droits sim. brev.	6 393,69	6 393,69		
AG	**Am/Prov sur Concessions, brevets et droits similaires**	**6 195,50**	**6 195,50**		
2805000	Amort. conc. & dts simil.	6 195,50	6 195,50		
AT	**Autres immos corporelles**	**156 863,18**	**160 662,83**	**-3 799,65**	**-2,4**
2181000	Instal. génér. agenc. amgts	89 459,11	89 459,11		
2183000	Matériel de bureau & infor.	35 697,61	39 455,35	-3 757,74	-9,5
2184000	Mobilier	31 706,46	31 748,37	-41,91	-0,1
AU	**Am/Prov sur Autres immos corporelles**	**148 986,83**	**150 200,70**	**-1 213,87**	**-0,8**
2818100	Amort. installations	81 801,25	79 536,39	2 264,86	2,8
2818300	Amort. Matériel de bureau & Info.	35 497,92	39 046,85	-3 548,93	-9,1
2818400	Amort. mobilier	31 687,66	31 617,46	70,20	0,2
BD	**Autres titres immobilisés**	**48 960,00**	**48 960,00**		
2770000	Actions ou parts propres	48 960,00	48 960,00		
BH	**Autres immobilisations financières**	**47 863,64**	**44 988,85**	**2 874,79**	**6,4**
2751004	Dépôts Garantie Paris 4e (Eurofoncière)	25 044,11	24 514,70	529,41	2,2
2751006	Dépôts Garantie Paris 6e (PF)	21 500,00	19 154,62	2 345,38	12,2
2751007	Dépôts Garantie Amiens	1 288,28	1 288,28		
2751008	Dépôt Garantie Elis	31,25	31,25		
BV	**Avances et acomptes versés sur commandes**		**4 682,31**	**-4 682,31**	**-100,0**
4091000	Fournisseurs Avances et acomptes		4 682,31	-4 682,31	-100,0
BX	**Clients et comptes rattachés**	**330 604,64**	**314 632,05**	**15 972,59**	**5,1**
411D	Clients débiteurs	326 223,29	277 424,70	48 798,59	17,6
4160000	Clients douteux ou litigieux	4 381,35	4 381,35		
4181000	Clients factures à établir		32 826,00	-32 826,00	-100,0
BY	**Prov sur Clients et comptes rattachés**	**3 688,15**	**3 688,15**		
4910000	Prov/dépr. comptes clients	3 688,15	3 688,15		
BZ	**Autres créances**	**16 412,84**	**63 461,99**	**-47 049,15**	**-74,1**
401D	Fournisseurs débiteurs	8 574,94	302,41	8 272,53	*28,4
4250065	Ndf Oganesoff	100,00	100,00		
4250067	Ndf Gaillet	200,00	35,11	164,89	*5,7
4270000	ATD Rivert		304,00	-304,00	-100,0
4270028	ATD De Kernavanois		98,59	-98,59	-100,0
4440000	Etat impôts sur les bénéfices		45 192,00	-45 192,00	-100,0
4456600	T.V.A. sur biens & services	1 748,84	39,15	1 709,69	*44,7
4456610	TVA déduct. sur décaissements	1 544,86	7 849,82	-6 304,96	-80,3
4458600	T.V.A./fact. non parvenues	3 639,00	6 044,61	-2 405,61	-39,8
4458710	TVA sur Avoirs à établir	605,20	1 471,20	-866,00	-58,9
4487000	Etat Produit à recevoir		2 025,10	-2 025,10	-100,0
CD	**Valeurs mobilières de placement**	**700 184,11**	**500 000,00**	**200 184,11**	**40,0**
5071000	CAT CDN	700 000,00	500 000,00	200 000,00	40,0
5088000	Intérêts Courus s/CAT	184,11		184,11	0,0
CF	**Disponibilités**	**364 998,88**	**399 016,44**	**-34 017,56**	**-8,5**
5121000	Banque : Credit Nord	364 998,88	382 654,11	-17 655,23	-4,6
5187000	Intérêts courus à recevoir		16 362,33	-16 362,33	-100,0
CH	**Charges constatées d'avance**	**51 971,66**	**54 223,16**	**-2 251,50**	**-4,2**
4860000	Charges constatées d'avance	51 971,66	54 223,16	-2 251,50	-4,2

DÉTAIL DES COMPTES : BILAN - PASSIF

PHONE WEB - 75008 PARIS — Fin exercice N : 31/12/2019

SIRET 40391613300040 — Fin exercice N-1 : 31/12/2018

RUBRIQUES FISCALES		Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
DA	**Capital social ou individuel**	**337 500,00**	**337 500,00**		
1010000	Capital	337 500,00	337 500,00		
DD	**Réserve légale**	**33 750,00**	**33 750,00**		
1061100	Réserve légale proprem. dite	33 750,00	33 750,00		
DH	**Report à nouveau**	**493 768,51**	**397 134,92**	**96 633,59**	**24,3**
1100000	Report à nouveau (SC)	493 768,51	397 134,92	96 633,59	24,3
DI	**Résultat de l'exercice**	**141 500,23**	**150 673,59**	**-9 173,36**	**-6,1**
DQ	**Provisions pour charges**	**86 552,68**	**86 552,68**		
1582000	Autres provision pour risques et charges	86 552,68	86 552,68		
DU	**Emprunts et dettes auprès des éts. de crédit**	**1 264,62**	**668,88**	**595,74**	**89,1**
5186000	Intérêts courus à payer	1 264,62	668,88	595,74	89,1
DV	**Emprunts et dettes financières divers**	**53 876,22**	**61 256,91**	**-7 380,69**	**-12,0**
4551000	C/C M. BOUKERDENNA Mohamed	53 876,22	61 256,91	-7 380,69	-12,0
DX	**Dettes fournisseurs et comptes rattachés**	**39 763,64**	**45 936,54**	**-6 172,90**	**-13,4**
401C	Fournisseurs créditeurs	15 429,64	24 052,50	-8 622,86	-35,8
4081000	Frs factures non parvenues	24 334,00	21 884,04	2 449,96	11,2
DY	**Dettes fiscales et sociales**	**371 661,46**	**313 374,00**	**58 287,46**	**18,6**
421C	Personnel - Rémunérations dues créditeurs	3 880,75	485,02	3 395,73	*8,0
421D	Personnel - Rémunérations dues débiteurs	-3 192,09	-1 682,81	-1 509,28	-89,7
4282000	Dettes prov/congés payés	33 076,00	43 618,20	-10 542,20	-24,2
4283000	Dettes prov/primes	50 362,00	40 293,57	10 068,43	25,0
4284000	Prov Participation	30 250,00		30 250,00	0,0
4310000	Cotis. sécurité sociale	44 346,12	39 660,00	4 686,12	11,8
4373200	Caisse Retraite AG2R	10 561,37	8 914,53	1 646,84	18,5
4373400	Mutuelle Axa	13 180,44	11 519,16	1 661,28	14,4
4373500	Cotis Prévoyance Apicil	3 392,10	2 962,06	430,04	14,5
4382000	Charges sociales sur congés à payer	10 915,00	16 138,73	-5 223,73	-32,4
4383000	Charges sociales sur Primes	16 619,00	15 169,66	1 449,34	9,6
442100	Etat - Prélèvement à la source PAS	2 407,73		2 407,73	0,0
4440000	Etat impôts sur les bénéfices	55 326,00		55 326,00	0,0
4455100	T.V.A. à décaisser	36 782,00	55 320,00	-18 538,00	-33,5
4457110	Tva Collectée 19,60%		1 411,49	-1 411,49	-100,0
4457116	Tva Collectée 19,60% s/clients Douteux	501,47		501,47	0,0
4457120	Tva Collectée 20%	54 497,85	45 404,40	9 093,45	20,0
4457126	Tva Collectée 20% s/clients Douteux	191,72		191,72	0,0
4458700	T.V.A./factures à établir		5 471,00	-5 471,00	-100,0
4482000	Charges fiscales sur congés à payer	622,00	985,77	-363,77	-36,9
4483000	Charges fiscales sur primes	947,00	926,58	20,42	2,2
4486333	CAP Formation Profess.	5 717,00	15 483,43	-9 766,43	-63,1
4486334	CAP Effort construction		4 497,00	-4 497,00	-100,0
4486335	CAP Taxe Apprentissage		6 796,21	-6 796,21	-100,0
4486370	CAP CVAE	1 278,00		1 278,00	0,0
EA	**Autres dettes**	**5 744,80**	**10 089,45**	**-4 344,65**	**-43,1**
4198000	Avoirs à établir	3 631,20	8 827,20	-5 196,00	-58,9
4250001	Ndf Boukerdenna	173,19	86,89	86,30	99,3
4250075	NDF De Kernavanois	17,80		17,80	0,0
4287000	CAP CE-CSE	747,25		747,25	0,0
4675000	Débiteurs Crediteurs divers	1 175,36	1 175,36		

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

PHONE WEB - 75008 PARIS — Fin exercice N : 31/12/2019

SIRET 40391613300040 — Fin exercice N-1 : 31/12/2018

RUBRIQUES FISCALES		Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
FI	**Ventes de services**	**1 991 660,63**	**1 955 149,55**	**36 511,08**	**1,9**
7060002	Prestations CCHUBB exo		1 078,60	-1 078,60	-100,0
70619632	Prest. Editions Francis Lefèbvre à 20%	328 432,81	225 470,91	102 961,90	45,7
70619932	Prest. Wolters Kluwer France à 20%	899 544,77	898 251,71	1 293,06	0,1
70619942	Prest. Groupe Revue Fiduciaire à 20%	326 760,00	324 915,00	1 845,00	0,6
70619982	Prest. Editions Tissot à 20%	217 675,15	238 365,67	-20 690,52	-8,7
70625002	Prest. CSTB à 20%	30 971,00	28 044,00	2 927,00	10,4
7062616	Prestat° AMALFI		5 103,75	-5 103,75	-100,0
7062900	Prest. Editions DALLOZ	66 286,15	57 846,16	8 439,99	14,6
7063010	Prestatations Editions Techniques de l'Ingénieur	30 000,00	43 453,00	-13 453,00	-31,0
7063020	Prestations CHUBB		79 665,75	-79 665,75	-100,0
7063030	Prestat° LEXBASE	15 710,75	23 005,00	-7 294,25	-31,7
7063100	Prest. ELEGIA	76 280,00	29 950,00	46 330,00	154,7
FO	**Subventions d'exploitation**		**2 071,17**	**-2 071,17**	**-100,0**
7400000	Subventions d'exploitation		2 071,17	-2 071,17	-100,0
FP	**Reprise sur amt. et provisions, transfert de charges**	**10 198,61**	**10 219,38**	**-20,77**	**-0,2**
7910000	Transferts charges d'exploit.		1 666,53	-1 666,53	-100,0
7911000	Transfert de charges : frais formation+coût salarial	10 198,61	8 552,85	1 645,76	19,2
FQ	**Autres produits**		**701,61**	**-701,61**	**-100,0**
7580000	Pdts divers de gest. courante		701,61	-701,61	-100,0
FW	**Autres achats et charges externes**	**353 964,74**	**358 759,65**	**-4 794,91**	**-1,3**
6061100	Edf-Gdf 4e étage (réf 8440) DDO 2252	2 437,06	3 109,62	-672,56	-21,6
6061110	Edf-Gdf 6ème étage (réf 4157) - DDP 2251	2 126,19	1 900,38	225,81	11,9
6061120	Edf Amiens	1 909,61	1 046,59	863,02	82,5
6063000	Fourn. d'entr. petit équip.	1 572,57	3 868,27	-2 295,70	-59,4
6063100	Entretien Elis	1 281,82	1 282,14	-0,32	-0,0
6064000	Fournitures administratives	385,97	1 019,42	-633,45	-62,1
6064100	Copies	282,55	495,79	-213,24	-43,0
6111000	Sous-Traitance Prise de rendez-vous	3 410,00	3 150,00	260,00	8,2
6132000	Locations 4e étage (Eurofoncière)	99 117,66	97 411,78	1 705,88	1,8
6133000	Location 6ème étage (PF)	77 306,45	76 027,76	1 278,69	1,7
6134000	Loyer Amiens	8 128,38	7 846,13	282,25	3,6
6135300	Location Culligan	441,64	371,02	70,62	19,0
6135310	Location Fontaine	55,55	256,65	-201,10	-78,4
6135904	Location Logiciel	647,28	6 960,00	-6 312,72	-90,7
6140000	Charges locatives 6ème étage	10 103,12	14 608,23	-4 505,11	-30,8
6141000	Charges locatives 4ème	16 003,25	16 475,55	-472,30	-2,9
6142000	Charges locatives Amiens	4 666,00	5 214,32	-548,32	-10,5
6152000	Entr. répar/biens immobil.	1 121,56	951,96	169,60	17,8
6152100	Entretien locaux	11 103,96	11 109,17	-5,21	-0,0
6155000	Entr. répar. biens mobiliers	181,98		181,98	0,0
6156000	Maintenance	1 260,00	1 434,24	-174,24	-12,2
6161000	Assurances AGF Pro (41268307)	2 768,14	2 400,30	367,84	15,3
6161100	Assur. AGF Prof. lib. RC n°3419977	1 581,71	3 010,87	-1 429,16	-47,5
6162000	Assur. AGF Bris Machine n°34199773	1 344,47	1 358,42	-13,95	-1,0
6163100	Rc Pro ICAP0001115	1 266,36	829,69	436,67	52,6
6163400	Mulstiriques (Amiens)	2 141,00	1 162,08	978,92	84,2
6226000	Honoraires Paies	11 764,00	11 273,00	491,00	4,4
6226110	Honoraires comptabilité	14 326,00	14 000,00	326,00	2,3
6226200	Honoraires Juridiques	6 250,00	7 500,00	-1 250,00	-16,7
6226400	Honoraires Commissaire aux comptes	5 500,00	5 500,00		
6226500	Honoraires Bourse (EEF...)	13 057,76	11 516,28	1 541,48	13,4
622660	Honoraires conseils externes	4 850,00	5 690,16	-840,16	-14,8
6227000	Frais d'actes & contentieux	92,14	198,72	-106,58	-53,6
6233100	Frais hébergement site	119,76	59,88	59,88	100,0
6241000	Transports/achats	-9,00		-9,00	0,0
6244000	Transports administratifs (Courses)		60,00	-60,00	-100,0
6251000	Voyages & déplacements : Divers	779,47	845,58	-66,11	-7,8

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

PHONE WEB - 75008 PARIS — Fin exercice N : 31/12/2019

SIRET 40391613300040 — Fin exercice N-1 : 31/12/2018

RUBRIQUES FISCALES		Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
FW	**Autres achats et charges externes ... suite**				
6257000	Réceptions	11 937,00	4 745,09	7 191,91	151,6
6262000	Frais Colt (131747:Paris-155222:Amiens)	17 731,29	17 950,53	-219,24	-1,2
6263300	SFR (ex Neuf Cegetel)	661,20	613,20	48,00	7,8
6263400	Viatelecom		545,91	-545,91	-100,0
6264000	Affranchissement	563,73	2 383,04	-1 819,31	-76,3
6265100	Portable BM	286,31	195,92	90,39	46,1
6267000	Internet	594,90	812,72	-217,82	-26,8
6268000	Frais téléphonique ADISTA	6 184,34	6 119,17	65,17	1,1
6271000	Frais/titres (ach. vte garde)	527,20	776,51	-249,31	-32,1
6278000	Autres frais & commissions	454,70	406,00	48,70	12,0
6278100	Frais Bancaires : agios	4 579,66	2 792,56	1 787,10	64,0
6281000	Concours divers (cotisations)	680,00	630,00	50,00	7,9
6283000	Formations Divers	390,00	845,00	-455,00	-53,8
FX	**Impôts, taxes et versements assimilés**	**24 721,47**	**36 308,32**	**-11 586,85**	**-31,9**
6333000	Particip. employ. form. prof.	13 212,82	12 952,83	259,99	2,0
6334000	Particip. employ. eff. const.		4 496,00	-4 496,00	-100,0
6335000	Vers. lib. dts.exonér. T.A.		6 796,21	-6 796,21	-100,0
6338100	Charges fiscales s/ Congés payés	-363,77	-232,34	-131,43	-56,6
6338200	Charges fiscales sur primes	20,42	332,62	-312,20	-93,9
6351200	CFE	6 916,00	8 124,00	-1 208,00	-14,9
6351300	CVAE	4 936,00	3 839,00	1 097,00	28,6
FY	**Salaires et traitements**	**1 017 487,12**	**1 019 595,15**	**-2 108,03**	**-0,2**
6411000	Salaires appointements comm.	980 924,75	979 737,97	1 186,78	0,1
6411100	Avantage en nature	18 225,27	18 167,25	58,02	0,3
6412000	Var Prov. Congés payés	-10 542,20	-10 280,57	-261,63	-2,5
6413000	Var Prov Primes & gratifications	10 068,43	14 012,26	-3 943,83	-28,2
6414000	Indemnités IJSS + Prévoyance APICIL	1 024,07	-212,10	1 236,17	*-4,8
6414100	Cotisation GSC	-401,63		-401,63	0,0
6415000	Indemnités Exo	2 964,62	5 131,16	-2 166,54	-42,2
6415100	Indemnités soumises	2 127,59		2 127,59	0,0
6416000	Indemnité Transport (Carte Orange)	13 096,22	13 039,18	57,04	0,4
FZ	**Charges sociales**	**375 836,21**	**374 200,62**	**1 635,59**	**0,4**
6451000	Cotisations URSSAF	211 439,68	238 877,51	-27 437,83	-11,5
6453000	Retraite AG2R (Agirc Arrco)	56 923,30	68 406,20	-11 482,90	-16,8
6453100	Cotisation Assedic	36 843,33	37 240,00	-396,67	-1,1
6453714	Cotis APICIL Prévoyance	7 910,35	7 720,66	189,69	2,5
6453715	Cotis Mutuelle Axa	17 630,08	19 365,05	-1 734,97	-9,0
6458100	Prov. Charges sociales s/ CP	-5 223,73	-4 881,79	-341,94	-7,0
6458200	Prov. Charges sociales s/ Primes	1 449,34	4 919,95	-3 470,61	-70,5
6471000	Tickets restaurant	35 665,25	34 325,29	1 339,96	3,9
6472000	Charge CE-CSE	7 495,33	7 337,17	158,16	2,2
6475000	Médecine du travail pharmac.	5 703,28	6 082,58	-379,30	-6,2
6491000	Crédit Impôt Compétitivité Emploi		-45 192,00	45 192,00	100,0
GA	**Dotations aux amortissements sur immobilisations**	**2 546,29**	**2 611,21**	**-64,92**	**-2,5**
6811200	Dot/immob. corporelles	2 546,29	2 611,21	-64,92	-2,5
GC	**Dotations aux provisions sur actif circulant**		**3 688,15**	**-3 688,15**	**-100,0**
681740	Dot/prov. dep. créances		3 688,15	-3 688,15	-100,0
GD	**Dotations aux provisions pour risques et charges**		**26 552,68**	**-26 552,68**	**-100,0**
6815000	Prov pour risques et charges d'exploitation		26 552,68	-26 552,68	-100,0
GE	**Autres charges**	**539,61**	**5 693,46**	**-5 153,85**	**-90,5**
6580000	Charges div. gestion courante	539,61	5 693,46	-5 153,85	-90,5

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

PHONE WEB - 75008 PARIS — Fin exercice N : 31/12/2019

SIRET 40391613300040 — Fin exercice N-1 : 31/12/2018

RUBRIQUES FISCALES		Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
GL	**Autres intérêts et produits assimilés**	**351,92**	**10 462,63**	**-10 110,71**	**-96,6**
7640000	Produits de valeurs mobilières	351,92	10 462,63	-10 110,71	-96,6
HE	**Charges exceptionnelles sur opérations de gestion**		**358,00**	**-358,00**	**-100,0**
6711000	Pénalités sur marchés		358,00	-358,00	-100,0
HF	**Charges exceptionnelles sur opérations en capital**	**39,49**	**163,51**	**-124,02**	**-75,9**
6752000	VNC immobilis. corporelles	39,49	163,51	-124,02	-75,9
HJ	**Participations des salariés aux résultats de l'entreprise**	**30 250,00**		**30 250,00**	**0,0**
691000	Participation des salariés	30 250,00		30 250,00	0,0
HK	**Impôts sur les bénéfices**	**55 326,00**		**55 326,00**	**0,0**
6951000	Impôts sur les Bénéfices	55 326,00		55 326,00	0,0

PHONE WEB

88 rue de Courcelles 75008 PARIS

Siret 40391613300040

Dossier Fiscal

Exercice clos le 31 décembre 2019

Liasse 2065

Tableaux 2050 à 2059 G

Cabinet Frank DROZE , Expert Comptable

87bis avenue de Wagram 75017 Paris

Siret 393 912 407 00011

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris

Téléphone : +33 (0)1 46 22 04 45 - Télécopie : 01 42 67 23 44 - Email : contact@droze.fr

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code Général des Impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065
2020

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	**Adresse du siège social :**
PHONE WEB 88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS	
SIRET 40391613300040	
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**
88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Télémarketing, phoning — **Si vous avez changé d'activité, cochez la case**

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 31% ou à 33 1/3% — Bénéfice imposable à 28% 197 594 — Déficit

Bénéfice imposable à 15% — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

PV à long terme imposables à 19% — Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art.44 sexies — Jeunes entreprises innovantes — Pôle de compétitivité, art. 44 undecies

Entreprise nouvelle, art.44 septies — Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies — Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies — Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 octies A — Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier côtée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art.244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice du formulaire n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065)

1. Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258, indiquer le nom, adresse et n° d'identification fiscale de l'entité désignée :

   N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258 par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

   Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et n° d'identification fiscale de la société tête de groupe :

   N°

G SI L'ENTREPRISE UTILISE UNE COMPTABILITÉ INFORMATISÉE, COCHEZ LA CASE

Dans ce cas, nom du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez les informations pour télédéclarer et les notices des liasses fiscales sur www.impots.gouv.fr

Noms et adresses :

Du professionnel de l'expertise comptable : M DROZE, 87B Avenue de Wagram 75017 PARIS, Tel. 0146220445

Du conseil :

Du CGA ou du viseur conventionné :

N° d'agrément du CGA/OGMA/Viseur :

CGA/OMGA — Viseur conventionné

Identité du déclarant :

Date: 22/06/2020 Lieu: PARIS

Qualité et nom du signataire: MONSIEUR BOUKERDENNA MOHAMED, PRESIDENT

Signature:

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2020

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	54 040
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					*c*	
Montants des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	54 040
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montants des revenus répartis (5)					***Total (a à h)***	54 040

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluements, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montants des sommes versées :					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*	

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

2020	**Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI**	2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Adresse de l'entreprise : 88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS

SIRET : 40391613300040 Exercice ouvert le : 01012019 et clos le : 31122019

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice déterminées au niveau du groupe fiscal	**(a)**	
EBITDA fiscal de l'exercice déterminé au niveau du groupe fiscal	**(b)**	
Fraction de charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre : *(a) – 30 % × (b)* et *(a) – 3 000 000 €*)	**(c)**	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs déterminé au niveau du groupe fiscal	**(d)**	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé	**(e)**	
Si *(d)* est supérieur ou égal à *(e)* : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : *75 % × (c)*	**(f)**	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	**(g)**	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant une fois et demie les fonds propres	**(h)**	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier de l'année N-1)	**(i)**	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	**(j)**	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : *(c) – (f)* ou *(g) + ⅓ × (h)*	**(k)**	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice : *(i) – (j) + (k)*	**(l)**	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	**(m)**			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	**(n)**			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	**(o)**			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	**(p)**			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	**(q)**			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	**(r)**			

(1) Cette colonne peut être servie si *(a)* est supérieur à *(c) – (f)*

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

2020	**Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit**	2468

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Adresse de l'entreprise : 88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS

SIRET : 40391613300040 Exercice ouvert le : 01012019 et clos le : 31122019

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services ❶	Dénomination ❷	Date de premier exercice de l'option ❸	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent ❹	Résultat net de l'exercice ❺	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice ❻	Résultat net imposable à taux réduit ❼	
						7a imputé sur le déficit de l'exercice	7b imposé à 10 %
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI

	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention
Total		

3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(CGI art. 219-I-b ; ann. III, art. 46 quater-0 ZZ bis A)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse du principal établissement		Adresse du siège social (si différente de l'adresse ci-contre)
PHONE WEB 88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS		
N° SIRET du principal établissement	Code APE	
40391613300040	8220Z	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058 A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	222 579
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033 B, ligne 360)	24 985
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 591)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	*Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 x durée de l'exercice (en mois) / 12*	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total lignes h à k	

III. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n° 2065	197 594

IV. PLUS-VALUE NETTE À LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 19 % Total des lignes (d-j-k), report du cadre C-2 de l'imprimé n° 2065	

(1) La plus-value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun.
(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus-value nette à long terme de l'exercice.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
Répartition du capital
(CGI art. 219-I-b ; ann. III, art. 46 quater-0 ZZ bis A)

Néant ☒

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse du principal établissement		Adresse du siège social (si différente de l'adresse ci-contre)
PHONE WEB 88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS		
N° SIRET du principal établissement	Code APE	
40391613300040	8220Z	

I. PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société mentionnée colonne (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

II. PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

III. MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération (1)	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

(1) Cession, souscription de capital, annulation, rachat.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise PHONE WEB — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 3 9 1 6 1 3 3 0 0 0 4 0 — Néant * ☐

			Exercice N clos le 31122019			N-1 31122018
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 394	AG	6 196	198	198
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	156 863	AU	148 987	7 876	10 462
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	48 960	BE	48 960	48 960
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	47 864	BI	47 864	44 989
	TOTAL (II)	BJ	260 081	BK	155 182	104 898	104 609
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			4 682
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	330 605	BY	3 688	326 916	310 944
	Autres créances (3)	BZ	16 413	CA		16 413	63 462
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	700 184	CE		700 184	500 000
	Disponibilités	CF	364 999	CG		364 999	399 016
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	51 972	CI		51 972	54 223
	TOTAL (III)	CJ	1 464 172	CK	3 688	1 460 484	1 332 328
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 724 253	1A	158 870	1 565 382	1 436 937

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * | Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise PHONE WEB

Néant * ☐

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 337 500)	DA	337 500	337 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, …	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	33 750	33 750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	493 769	397 135
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	141 500	150 674
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 006 519	919 059
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	86 553	86 553
	TOTAL (III)	DR	86 553	86 553
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 265	669
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	53 876	61 257
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 764	45 937
	Dettes fiscales et sociales	DY	371 661	313 374
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 745	10 089
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	472 311	431 326
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 565 382	1 436 937
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Écart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	472 311	431 326
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 265	669

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Néant * ☐

		Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue – biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue – services*	FG	1 991 661	FH		FI	1 991 661	1 955 150
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 991 661	FK		FL	1 991 661	1 955 150
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		2 071
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	10 199	10 219
	Autres produits (1) (11)					FQ		702
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 001 859	1 968 142
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	353 965	358 760
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	24 721	36 308
	Salaires et traitements*					FY	1 017 487	1 019 595
	Charges sociales (10)					FZ	375 836	374 201
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	2 546	2 611
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		3 688
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		26 553
	Autres charges (12)					GE	540	5 693
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 775 095	1 827 409
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	226 764	140 732
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	352	10 463
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	352	10 463
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	352	10 463
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	227 116	151 195

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Néant * ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		358
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	39	164
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	39	522
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(39)	(522)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	30 250	
Impôts sur les bénéfices*	**(X)**	HK	55 326	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 002 211	1 978 604
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 860 711	1 827 931
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	141 500	150 674

RENVOIS

			Exercice N	Exercice N - 1
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY		
	Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier*	HP		
	Dont { - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	10 199	10 219
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : (facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisation facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, utiliser l'annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC immobilisations mises au Rebut	39	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2020

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Néant * ☐

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	6 394	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
CORPORELLES – Constructions	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS		KT		KU	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	89 459	KW		KX	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	71 204	LC		LD	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	160 663	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P	48 960	1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	44 989	1U		1V	2 875
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	93 949	LR		LS	2 875
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	261 005	ØH		ØJ	2 875

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	6 394	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	89 459	MO	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	3 800	MT	67 404	MU	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	3 800	NH	156 863	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	48 960	2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	47 864	2G	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ		NK	96 824	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	3 800	ØL	260 081	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

2020

DGFiP N° 2054 bis

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 31122019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Néant * ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilsations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque annnée dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2020

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Néant * ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	6 196	PF		PG		PH	6 196
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	79 536	QE	2 265	QF		QG	81 801
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	70 664	QM	281	QN	3 760	QO	67 186
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	150 201	QV	2 546	QW	3 760	QX	148 987
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	156 396	ØP	2 546	ØQ	3 760	ØR	155 182

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2020

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Néant * ☐

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	86 553	5W		5X		5Y	86 553
	TOTAL II	5Z	86 553	TV		TW		TX	86 553
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	3 688	6U		6V		6W	3 688
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	3 688	TY		TZ		UA	3 688
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	90 241	UB		UC		UD	90 241
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

PROVISIONS POUR IMPÔTS (détail de la ligne 5B, 5C, 5D, 5E sur 2056)

Libellé	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
TOTAL				

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (détail de la ligne 5V, 5W, 5X, 5Y sur 2056)

Libellé	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Litige Prud'hommal	86 553			86 553
TOTAL	86 553			86 553

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2020

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Néant * ☐

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	47 864	UV		UW	47 864
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	4 381		4 381		
	Autres créances clients	UX	326 223		326 223		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	300		300		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques – Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 538		7 538		
	État et autres collectivités publiques – Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques – Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 575		8 575		
	Charges constatées d'avance	VS	51 972	b	51 972		
	TOTAUX	VT	446 853	VU	398 989	VV	47 864
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 265	1 265		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	39 764	39 764		
Personnel et comptes rattachés		8C	114 377	114 377		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	99 014	99 014		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	55 326	55 326		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	91 973	91 973		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 972	10 972		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	53 876	53 876		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 745	5 745		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	472 311	VZ 472 311		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL 53 876

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2020

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant * ☐

Exercice N, clos le : 31122019

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	141 500
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	30 250	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	30 250
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	55 326
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { — imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme { — imposées aux taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur 2058-A-Ext — DONT* Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
	DONT* Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégrations des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	227 076

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	4 497
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { — imposées au taux de 15 % ou au taux de 16 % pour les entreprises à l'IR						WV	
	Plus-values nettes à long terme { — imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme { — imposées au taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme { — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme { — imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		XF	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5						
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA						
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Zone franche urbaine TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC						
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Zone de Développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB						
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur 2058-A-Ext (Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		XG	
	Déductions diverses à détailler sur 2058-A-Ext — Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC						
	Déductions diverses à détailler sur 2058-A-Ext — Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB			
	Déductions diverses à détailler sur 2058-A-Ext — Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD				)		
	Déductions diverses à détailler sur 2058-A-Ext — Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI						
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	4 497

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)	XI	222 579	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL 24 985
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	197 594	XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2020

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Néant * ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	24 985
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	24 985
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
Taxe Effort Construction	9K		9L	4 497
Participation des salariés 2019	9M	30 250	9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	30 250	YO	4 497
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2020

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Néant * ☐

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	397 135	Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
			Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	150 674	Dividendes	ZE	54 040
Prélévements sur les réserves	ØE		Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau (N B: le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	493 769
TOTAL I	ØF	547 809	TOTAL II	ZH	547 809

RENSEIGNEMENTS DIVERS						Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		)	YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance					YT	3 410 / 3 150
	— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	185 697	)	XQ	216 469 / 225 171
	— Personnel extérieur à l'entreprise					YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	55 840 / 55 678
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV	
	— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST	78 246 / 74 760
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	353 965 / 358 760
DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	11 852 / 11 963
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS		)	9Z	12 869 / 24 345
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	24 721 / 36 308
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée					YY	398 332 / 398 224
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	73 072 / 69 902
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année précédente) *					ØB	1 006 748 / 999 443
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	% / %
	— Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0	ZR 0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG	
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH	

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2020

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Néant * ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Powerconnect 2724 - Switch 07062006	819		819		
	2	2 Optiplex 360MT 14122008	1 128		1 128		
	3	Sièges + fauteuils + chaises + caisson 01012010	42		40		2
	4	Netgear RNRX 4450 04032010	1 209		1 209		
	5	RECOM 7 HannsG Moniteur led VGA 19122013	509		509		
	6	Jabra Bizz 2400 DUO USB MSOC 100 09032016	93		56		38
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3		(2)	(2)				
	4							
	5							
	6		(38)	(38)				
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		Cadre A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)		(39)				
		Cadre B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
		Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2020

Désignation de l'entreprise :	PHONE WEB	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant * ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	sur 3 ans au titre de N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de : N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Néant * ☒

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2)	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) (1) *	

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 12,80 % 2	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine 1		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice 6	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6 7
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) 3	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) 4	À 15 % Ou À 16,5 % (1) 5		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

formulaire obligatoire
(article 53A du Code général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFiP N° 2059-D 2020

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Néant * ☒

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2020

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB

Néant * ☐

Exercice ouvert le : 01012019 et clos le : 31122019 Durée en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	36
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 991 661
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	10 199
TOTAL 1	OX	2 001 859

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	168 268
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	540
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	168 807

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3)	OG	1 833 052

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. En cas de VA ajoutée négative, reporter montant égal à 0 au cadre C du formulaire n° 1329-DEF)	SA	1 833 052

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujetti à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY		GZ		
Date de cessation			HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. (*) Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs*.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 40391613300040

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PHONE WEB

ADRESSE (voie) 88 RUE DE COURCELLES

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	9	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	437208
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	132	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	687792

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA/NV Dénomination EUROCLEAR BANK

N° SIREN (si société établie en France) 999999999 % de détention 32,79 Nb de parts ou actions 368901

Adresse : N° 1 Voie BOULEVARD DU ROI ALBERT II

Code Postal 1210 Commune BRUSSELS Pays BELGIQUE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BOUKERDENNA Prénom(s) MOHAMED

Nom marital % de détention 18,41 Nb de parts ou actions 207057

Naissance : Date 13/04/1968 N° Département 99 Commune ALGER Pays ALGERIE

Adresse : N° 186 Voie BD PEREIRE

Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique DELHOMME Prénom(s) CHRISTIAN

Nom marital % de détention 14,97 Nb de parts ou actions 168460

Naissance : Date 01/01/1900 N° Département 83 Commune TOULON Pays FRANCE

Adresse : N° 145 Voie RUE JACQUEMET

Code Postal 8300 Commune TOULON Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

Néant * ☒

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 40391613300040

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PHONE WEB

ADRESSE (voie) 88 RUE DE COURCELLES

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	0

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2020)

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice
du 01012019
au 31122019

Désignation de l'entreprise PHONE WEB
Adresse 88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

	NOM, PRÉNOM, EMPLOI OCCUPÉ ET ADRESSE COMPLÈTE
1	BOUKERDENNA Mohamed, PRÉSIDENT, 186 Boulevard Pereire, 75017 PARIS, FRANCE
2	AGOUMI Omama, Commerciale Sédentaire, 12 rue Cambon 92250 LA GARENNE COLOMBES
3	MAHIOUZ Hind, Commerciale Sédentaire, 42 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS
4	GIRARDET Isabelle, Commerciale Sédentaire, 113 rue du Château 75014 PARIS
5	LE NY Gael, Responsable de Production, 175 avenue de Clichy 75017 PARIS
6	
7	
8	
9	
10	

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6) 6	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice 4) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice 7) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8) 8	
1	111 300		18 225		129 525				129 525
2	46 190				46 190				46 190
3	43 871				43 871				43 871
4	41 765				41 765				41 765
5	32 677				32 677				32 677
6									
7									
8									
9									
10									
**	275 803		18 225		294 028				294 028

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	11 937
Total	11 937

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2019 (total col. 9 + total col. 10) 10	305 965	- de l'exercice 2019 10	197 594
- de l'exercice précédent 10	276 915	- de l'exercice précédent 10	

Nom et qualité du signataire MONSIEUR BOUKERDENNA MOHAMED, PRESIDENT À PARIS le 22/06/2020

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS

2069-RCI

Si PME au sens communautaire, cochez la case [X]

Société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :

Nom, adresse :

SIREN :

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre : [ ]

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt (1)	Montant

(1) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :

- "CSV" Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés
- "MAI" Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs
- "FOR" Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise
- "AUD" Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles
- "CIN" Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques
- "CCI" Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers
- "CIC" Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
- "RAC" Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés
- "MEC" Réduction d'impôt au titre du mécénat
- "VEL" Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos
- "AUT" Autres crédits d'impôts

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	
Montant du CICE préfinancé		

En présence de CICE, saisir "CIC" dans "Crédit d'impôt (1)", et dans "Montant", saisir (ligne 1 x 9 %) + (ligne 3 x 9 %) x 10/90 + ligne 5. *[A partir du 01/01/2019, le CICE s'applique aux rémunérations n'excédant pas 2,5 fois le SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte. Le taux est de 9 %.]*

RÉDUCTION D'IMPÔT EN FAVEUR DU MÉCÉNAT (2)

Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siége est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	

(2) Si le montant des dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt en faveur du mécénat est supérieur à 10 000 € au cours de l'exercice, remplir le tableau IV.

II - CRÉDITS D'IMPÔTS AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt (2)	Montant

(2) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :

- "BIO" Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique
- "PTZ" Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété
- "CIR" Crédit d'impôt en faveur de la recherche
- "CJV" Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo
- "ART" Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art
- "FAM" Crédit d'impôt famille
- "PHO" Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques
- "COR" Crédit d'impôt pour investissement en Corse
- "COL" Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social
- "CIO" Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif
- "RTA" Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole
- "PTR" Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé
- "CPE" Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique
- "PVM" Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières
- "AUT" Autres crédits d'impôts

Si vous avez saisi AUT, précisez le crédit d'impôt :

Si vous avez saisi CIR, précisez le montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM :

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt (3)	Montant

CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Crédit d'impôt (3)	Montant

(3) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :

- "BIO" Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique
- "APR" Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage
- "PTZ" Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété
- "CIR" Crédit d'impôt en faveur de la recherche
- "MAI" Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs
- "ART" Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art
- "FOR" Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise
- "CIC" Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
- "PTR" Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé
- "CPE" Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

2020	Annexe à la 2069-RCI-SD pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts	2069-RCI

IV – MÉCÉNAT – LISTE DES BÉNÉFICIAIRES FINAUX

Montants des dons	Date de versement	Bénéficiaire[1]			Intermédiaire[1]			Valeur de la contrepartie[2]
		n°SIREN ou RNA	Nom	Adresse	n°SIREN ou RNA	Nom	Adresse	

[1] L'entreprise se fait communiquer par l'organisme collecteur l'identité du bénéficiaire final ainsi que le montant et la date des versements correspondants et, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. Il en va de même lorsque l'entreprise effectue des dons et versements à des organismes éligibles au régime fiscal du mécénat tels que les fonds de dotation, les fondations et associations reconnues d'utilité publique, les fondations d'entreprises qui les reversent à d'autres organismes eux-mêmes éligibles dans les conditions prévues à l'article 238 bis du CGI (cf. §150 du BOI-BIC-RICI-20-30-20).

[2] Valeur des biens et services reçus directement ou indirectement en contrepartie.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Dénomination : PHONE WEB

N° SIRET : 4 0 3 9 1 6 1 3 3 0 0 0 4 0

Exercice clos le 31/12/2019

Intitulé	Montant
508 Intérêts courus à recevoir	184
418 Clients factures à établir	
Total	184

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Dénomination : PHONE WEB

N° SIRET : 4 0 3 9 1 6 1 3 3 0 0 0 4 0

Exercice clos le 31/12/2019

Intitulé	Montant
Intérêts bancaires courus	1 264
Fournisseurs factures non parvenues	24 334
Provision congés payés (brut)	33 076
Provision congés payés (charges sociales)	10 915
Provision congés payés (charges fiscales)	622
Provision pour primes (brut)	50 362
Provision pour primes (charges sociales)	16 619
Provision pour primes (charges fiscales)	947
Taxe formation	5 717
Taxe d'apprentissage	
CVAE	1 278
Clients Avoirs à établir	3 631
Participation des salariés	30 250
Budget CSE-CE	747
Total	179 762

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Dénomination : PHONE WEB

N° SIRET : 4 0 3 9 1 6 1 3 3 0 0 0 4 0

Exercice clos le 31/12/2019

Libellé	Début	Fin	Mt Exploitation	Mt Financier	Mt Exceptionnel
Loyers			44 612		
Charges locatives			6 413		
Contrat Telecom			840		
divers autres			107		
Totaux			51 972	0	0